



En raison de
l'évasion fiscale,
notre service n'a
pas les moyens
de vous soigner
aujourd'hui.
Désolé : (

Santé, éducation,
eau, alimentation,
transport, énergie...

LES MULTINATIONALES DOIVENT PAYER LEUR JUSTE PART.

www.cncd.be/justicefiscale

CNCD

11.11.11



INJUSTICE FISCALE



Depuis 1980, les profits enregistrés par les firmes transnationales ont plus que triplé. Dans le même temps, le taux d'impôt sur les bénéfices des sociétés est passé en moyenne mondiale de plus de 40 % à moins de 25 %. **À ce rythme, la moyenne mondiale de l'impôt sur les sociétés atteindra 0 % en 2052.**

Déjà aujourd'hui, beaucoup de multinationales réduisent à presque rien leur contribution à la collectivité. Comment ?

En exploitant les nombreuses niches fiscales et en multipliant les stratégies d'optimisation fiscale qui consistent notamment à transférer des profits dans des paradis fiscaux. En jouant sur les **prix de transfert** entre leurs filiales, les multinationales déplacent artificiellement leurs profits vers des pays à faible fiscalité. Environ **40 % des profits des firmes transnationales sont ainsi déclarés dans des paradis fiscaux.**

Le FMI estime à plus de 600 milliards de dollars par an le montant de l'évasion fiscale des multinationales dans le monde, dont 200 milliards dans les pays en développement – alors que l'aide publique au développement plafonne à moins de 150 milliards. Autrement dit, l'évasion fiscale des multinationales dans les pays en développement est nettement supérieure à l'aide au développement !

Cette évasion prive les États, au Nord comme au Sud de la planète, de ressources essentielles pour financer les services publics, la santé, l'éducation, l'accès à l'eau, les transports et la transition énergétique.





QUE FAIRE ?



Cette injustice fiscale n'est pas une fatalité. Des solutions existent. Il ne manque que le courage politique et collectif pour les mettre en application.

Il faut d'abord imposer la **transparence** aux multinationales, via la publication annuelle d'un « rapport pays par pays » de leurs activités.

Ensuite, les États doivent imposer une **fiscalité unitaire**, en taxant le profit global de l'ensemble d'un groupe multinational, après l'avoir réparti entre les différents pays où les activités ont effectivement eu lieu.

Autrement dit : il faut considérer les multinationales comme une seule entité, et non plus comme une multiplicité de filiales créées artificiellement pour déplacer les profits.

La taxation unitaire des firmes transnationales permettra d'adapter la fiscalité à la mondialisation et de mobiliser des centaines de milliards d'euros pour financer le développement durable.

Pour la justice fiscale, ces solutions doivent être popularisées et défendues dans l'arène politique.

C'est pourquoi le CNCD-11.11.11 mènera dans les prochains mois une large campagne de sensibilisation. Rejoignez-nous !

REJOINDRE LA CAMPAGNE

L'injustice fiscale vous choque ? Vous voulez changer les choses ? Imaginer ensemble des mobilisations ? Rejoignez la campagne du CNCD-11.11.11 !

cncd.be/justicefiscale

Vous pouvez obtenir des informations partout en Fédération Wallonie-Bruxelles auprès de nos chargés de campagne :

BRUXELLES

Jérôme Lagae

+32 (0)2 250 12 65

bruxelles@cncd.be

LIÈGE

Laura Lentini

+32 (0)4 384 60 45

liege@cncd.be

BRABANT WALLON

Morgane Donnet

+32 (0)2 250 12 43

brabantwallon@cncd.be

LUXEMBOURG BELGE

Corinne Le Gros

+32 (0)61 391 500

luxembourg@cncd.be

HAINAUT

Sébastien Brulez

+32 (0)65 34 02 55

hainaut@cncd.be

NAMUR

Thomas Nagant

+32 (0)81 39 17 10

namur@cncd.be

CNCD

11.11.11



Avec le soutien de

